Ville de **Sainte-Marthe-sur-le-Lac**

VISION SUR LE LAC

Août 2012

ACTIVITÉS D'ANIMATION À LA BIBLIOTHÈQUE
PAGE 7

UNE FÊTE NATIONALE MÉMORABLE!
PAGE 13

PROGRAMME D'ACTIVITÉS AUTOMNALES
PAGE 17

TERRAIN DE TENNIS RÉAMÉNAGÉ
PARC MAURICE-BINETTE, 60, 30E AVENUE

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Votre CONSEIL

Me Sonia Paulus
Mairesse

- MRC de Deux-Montagnes
- Conférence régionale des élus des Laurentides
- Comité d'action et de protection de la sablière
- Office municipal d'habitation
- Responsable de *Vision sur le Lac*

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h, les mercredis 12 septembre et 10 octobre 2012, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

François Robillard
District 1

- Comité consultatif d'urbanisme
- Services communautaires
- Administrateur au Forum jeunesse des Laurentides
- Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des incendies

André Bessette
District 4

- Comité de la sécurité publique
- Comité des finances et administration
- Comité des travaux publics
- Comité de circulation

Jean-Guy Lajeunesse
District 2

- Centre local de développement
- Centre de tri Tricentris
- Comité de la famille
- Comité des travaux publics

Annie-Claude Lacombe
District 5

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité d'action et de protection de la sablière
- Services communautaires
- Pavillon de la jeunesse
- Comité de la famille

Yves Legault
District 3

- Comité de la sécurité publique
- Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des finances et administration
- Office municipal d'habitation
- Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
- Comité des incendies
- Comité de circulation

François Racine
District 6

- Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
- Comité de circulation
- Pavillon de la jeunesse
- Comité de la sécurité publique

Mot de la MAIRESSE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Ce sera bientôt la rentrée scolaire alors que nos jeunes retourneront en classe. Je vous invite à redoubler de prudence aux environs des trois institutions scolaires situées sur notre territoire. Deux de ces lieux sont d'ailleurs situés sur des artères extrêmement achalandées, soit le chemin d'Oka et le boulevard des Promenades. Dans l'intérêt de nos enfants, je vous demande de respecter la signalisation routière et de suivre les directives de notre brigadière scolaire.

Par ailleurs, ce magnifique été que nous connaissons se poursuit à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, et c'est avec un immense plaisir que j'annonce aux adeptes de tennis qu'ils peuvent dorénavant profiter des deux terrains qui ont été reconstruits de fond en comble au parc Maurice-Binette situé au 60, 30e Avenue. Les travaux, qui se sont déroulés au cours de l'été, offrent une surface de jeu et des installations qui combleront tous les amateurs de tennis.

Enfin, je vous conseille fortement de continuer à consommer l'eau potable de manière responsable et de suivre la réglementation quant aux périodes d'arrosage permises. Nos cours d'eau ont été affectés par les faibles précipitations et chacun doit s'assurer que l'eau soit utilisée pour les besoins essentiels.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

La mairesse,

Me Sonia Paulus

DÉJEUNER DE LA MAIRESSE

Les citoyennes et les citoyens qui souhaitent discuter avec Me Sonia Paulus d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique sont cordialement invités à participer au *Déjeuner de la mairesse*, qui se tient le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h, à l'hôtel de ville.

Vous devez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale, au 450 472-7310, poste 144.

NOS ACTUALITÉS

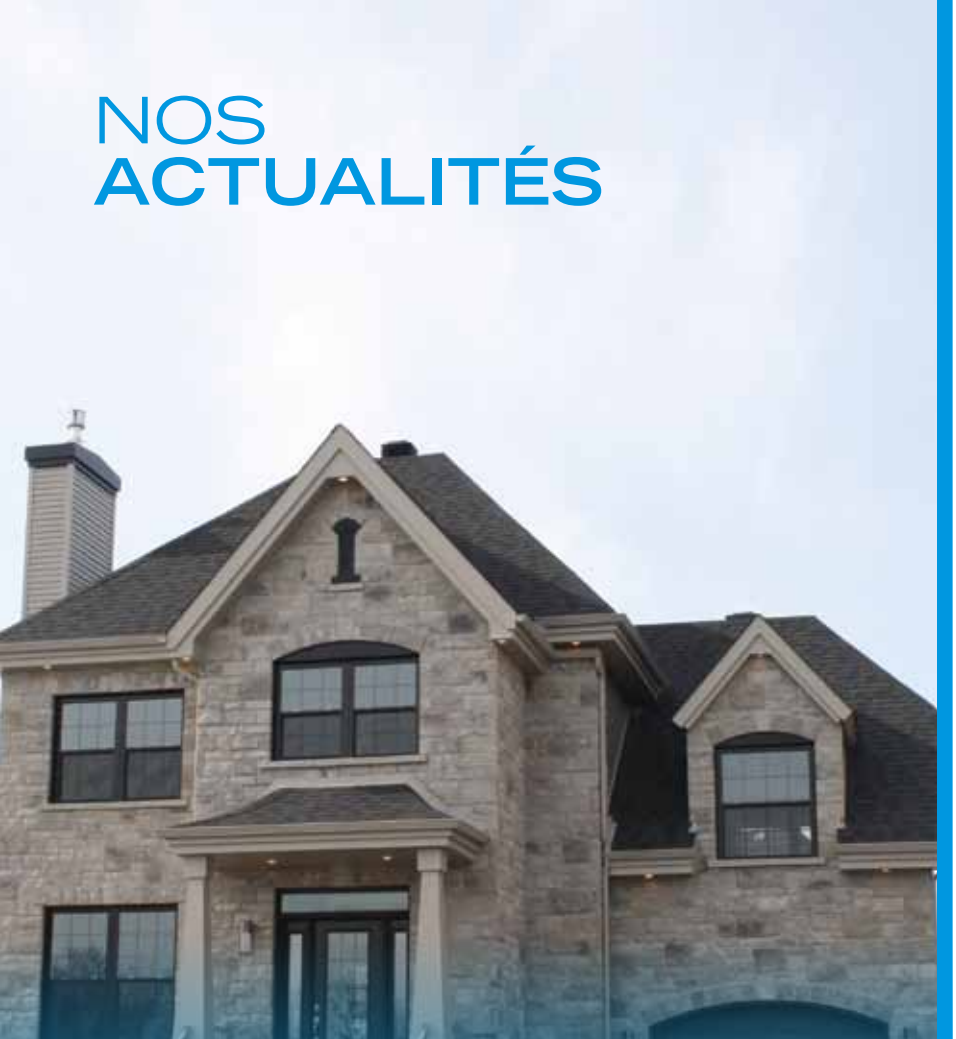

MAISON ENFANT SOLEIL 2012 ET LES GAGNANTS SONT...

Le tirage de la Maison Enfant Soleil a été effectué le 5 juillet dernier en direct, durant l'émission Salut, Bonjour!, diffusée sur les ondes du réseau TVA.

L'heureuse gagnante de la magnifique maison, située au 246, rue de la Prucheraie est Mme Josianne Lavoie de Jonquière (billet no 063 780).

Le prix de 25 000 $ a été gagné par Mme Cynthia Bouchard de Brossard (billet no 197 490) et celui de 10 000 $, par M. Mario Bernier de Coaticook (billet no 037 802).

Félicitations aux gagnants!

JOURNÉE SÉCURITÉ À VÉLO

Une journée de sensibilisation à la sécurité à vélo s'est déroulée le 19 juillet dernier à l'intention des enfants qui fréquentent notre camp d'été.

Les jeunes ont reçu une formation sur les différentes règles de sécurité à mettre en pratique lors d'une randonnée à vélo. L'événement a été organisé conjointement par le Service de police régionale de Deux-Montagnes et le Club Optimiste de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, en collaboration avec la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

De nombreux prix de présence ont été remis par le service de police régionale de Deux-Montagnes-Sainte-Marthe-sur-le-Lac. De plus, quatre gagnants ont remporté chacun un prix d'une valeur de 100 $, remis par la mairesse, Me Sonia Paulus, au nom du conseil municipal, alors que deux autres ont gagné chacun un vélo, offert par le Club Optimiste de Sainte-Marthe-sur-le-le-Lac inc. Un évènement mémorable pour tous les participants!

UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES
DERNIER RAPPEL

En 2012, soulignez l'arrivée de votre enfant dans votre famille et posez un geste écologique en vous inscrivant au programme *Une naissance, deux arbres*. Tous les enfants nés de parents marthelacquois ou adoptés par des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac qui habitent toujours dans notre ville sont admissibles au programme. Bonifié par la Ville en 2010, celui-ci vise à enrichir notre environnement. Ainsi, pour chaque arbre remis, un deuxième arbre est maintenant planté dans une placette ou un espace vert du territoire.

Pour inscrire votre enfant, vous n'avez qu'à vous présenter à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture, muni des documents requis (voir ci-contre) et d'une photographie en couleur de votre enfant, qui sera utilisée pour produire le certificat. De préférence, cette photographie sera en format JPEG, aura une résolution de 300 ppp et une taille minimale de 2 po x 2 po. Nous vous invitons à la transmettre à l'adresse suivante :
m.poirier@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Vous avez jusqu'au **7 septembre 2012** pour inscrire votre enfant, sans quoi la remise sera reportée à l'année suivante. Trois documents sont nécessaires pour inscrire votre enfant au programme :

- une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant (acte de naissance ou d'adoption, carte d'assurance maladie, etc.);
- un document prouvant que les parents ou l'un des deux parents étaient des résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption (permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'Hydro-Québec, de Bell ou de Vidéotron, etc.);
- la carte du citoyen.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription disponible à l'adresse :
www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

Une petite cérémonie est prévue le 16 octobre 2012 au cours de laquelle vous recevrez un certificat officiel indiquant l'arbre qui a été attribué à votre enfant, de même qu'une fiche descriptive vous permettant d'en apprendre davantage sur l'essence de l'arbre. Les arbres seront livrés dans la semaine du 17 au 21 octobre 2012. Vous pourrez choisir votre arbre parmi les trois essences suivantes : le cerisier Schubert, le pommetier Makamik et le tilleul Greenspire (la Ville se réserve le droit d'offrir une solution de remplacement si l'essence choisie n'est pas disponible au moment de la remise). Mentionnons également que l'arbre qui vous sera remis devra être planté sur le territoire marthelacquois.

SUBVENTION POUR L'ACHAT DE
COUCHES RÉUTILISABLES

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac désire encourager l'utilisation de couches réutilisables, en accordant aux familles qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches. Les nouveaux parents qui optent pour les couches réutilisables – et qui contribuent ainsi à la protection de l'environnement – recevront un remboursement de 150 $ suite à l'achat de 200 $ et plus de couches, sur présentation d'une preuve d'achat. Notez qu'il y a une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant, par année.

Ce programme s'adresse aux parents d'enfants de 18 mois ou moins résidant sur une base permanente à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Pour demander une aide financière, il suffit de télécharger le formulaire qu'on trouve dans l'onglet « Services aux citoyens » du www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca et se présenter à l'hôtel de ville avec les documents nécessaires.

NOS ACTUALITÉS

TAXES MUNICIPALES
TROISIÈME VERSEMENT

Nous vous rappelons que le prochain versement de votre compte de taxes municipal doit être effectué au plus tard le 29 août prochain.

Vous pouvez payer votre compte de taxes en argent comptant, par carte de débit ou par chèque libellé à l'ordre de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, au comptoir de perception de l'hôtel de ville, au 3000, chemin d'Oka; en déposant votre paiement, par chèque seulement, dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville, près de l'entrée donnant sur le stationnement; à votre institution financière ou par paiement en ligne sur son site Web; ou par la poste.

N'oubliez pas de joindre le coupon détachable à votre paiement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquez avec nous, au 450 472-7310, poste 100.

LE PARC DES PINS, VOUS CONNAISSEZ?

Le parc situé sur le boulevard des Pins, à l'intersection de la 29e Avenue, auquel aucun nom officiel n'avait été attribué et que l'on désignait communément comme le « parc Green », a été nommé « parc des Pins » lors de la séance du conseil du 13 juin dernier.

LA BIBLIOTHÈQUE

POUR LES ADULTES (18 ANS ET PLUS)

ATELIERS DE CRÉATION LITTÉRAIRE

Les mercredis 19 septembre, 3-17-31 octobre, 14-28 novembre et 12 décembre, de 19 h à 21 h, au centre communautaire.
Coût : 70 $ pour l'ensemble des 7 séances.

Venez apprendre des techniques d'écriture littéraire avec Constance Joannette, auteure des pièces de théâtre des Productions l'R de rien. Exercices créatifs portant sur le roman, la nouvelle littéraire et le conte.

Inscription au centre communautaire (voir formulaire p. 25)

CLUB DE LECTURE

Les lundis de 20 h à 21 h, à la bibliothèque municipale.
Dès le 17 septembre.
Coût : Gratuit

Les participants pourront partager leurs propres lectures et découvrir celles des autres. L'animatrice présentera également des suggestions de lecture sur un thème différent chaque semaine.

Inscription à la bibliothèque. Carte du citoyen obligatoire.

CONFÉRENCE : AVOIR PLUS D'ÉNERGIE AU TRAVAIL

Le mercredi 26 septembre à 19 h, au centre communautaire.
Coût : Gratuit

La psychothérapeute marthelacquoise Diane Charbonneau vous proposera des solutions pour être énergique tout au long de la journée. Où perd-on notre énergie? Qu'est-ce qui améliore notre humeur? Quels aliments permettent de gérer notre stress? Comment cesser de s'inquiéter constamment?

Inscription à la bibliothèque. Carte du citoyen obligatoire.

POUR LES JEUNES

Toutes ces activités sont gratuites. Inscription à la bibliothèque.
La carte du citoyen obligatoire.

HEURE DU CONTE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le mercredi 12 septembre à 18 h 30, au centre communautaire
Pour les 3 à 8 ans.

Des personnes retraitées retrouveront leur cœur d'enfant en racontant des histoires aux tout-petits.

Nous sommes à la recherche de personnes retraitées qui aimeraient participer à cette activité.
Contactez-nous au 450 472 7310, poste 148.

HEURE DU CONTE D'HALLOWEEN

Le mercredi 25 octobre à 18 h 30, au centre communautaire
Pour les 3 à 8 ans.

L'équipe de *Nous les Arts* proposera aux enfants des histoires sur la thématique de l'Halloween, suivi d'un bricolage. Les jeunes sont invités à porter leur costume d'Halloween!

HEURE DU CONTE DANS LA JUNGLE

Le mercredi 21 novembre à 18 h 30,
au centre communautaire
Pour les 3 à 8 ans.

Notre bibliothécaire racontera des histoires qui transporteront les enfants dans l'univers des animaux de la jungle. Une chanson en mouvement et des dessins compléteront l'activité.

LA BIBLIOTHÈQUE

COUP DE CŒUR DES MARTHELACQUOIS

Titre : *Les Légendaires 13 : Sang royal*
Auteur : Patrick Sobral

« J'ai aimé ce livre parce qu'il y a beaucoup d'action et de combats. Les images de cette bande dessinée sont vraiment belles et colorées. C'est ma BD préférée. Je vous suggère de la lire. »

Texte écrit par Charles Maurice, 9 ans.

Titre : *Chère Laurette*
Auteur : Michel David

« Ce livre, qui raconte la vie toute simple d'une famille ouvrière de Montréal, m'a fait rêver. Dans Laurette, je voyais ma grand-mère Rose, que j'ai tant aimée, et qui a vécu à la même époque. Laurette et Rose avaient plusieurs points en commun qui m'ont bien fait rire : leur poids, les dents manquantes et leur franc-parler. La lecture de ce livre a été pour moi un pur bonheur. »

Texte écrit par Sonia Dumoulin.

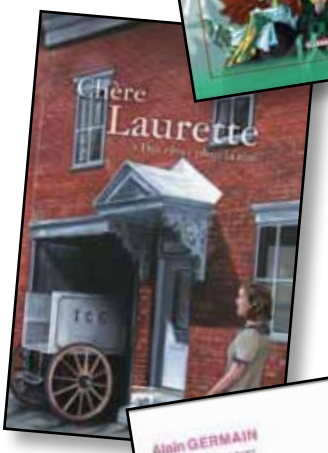

LE LIVRE TONDUS COMME DES MOUTONS

Le Marthelacquois Alain Germain est l'auteur du livre *Tondus comme des moutons,* qui est sorti en librairie en février 2012. Il l'a écrit en collaboration avec Edmond-Henri Supernak.

Tondus comme des moutons traite des difficultés financières vécues par la classe moyenne. À la suite de cette lecture, on comprend mieux les crises financières ainsi que les divers enjeux politiques reliés au domaine financier.

Ce livre est disponible à la bibliothèque municipale.

Félicitations à cet auteur marthelacquois!

BIBLIOTHÈQUE MOBILE

La bibliothèque fait maintenant partie intégrante des divers événements spéciaux, tels que la Fête nationale, la Fête de la famille et la Journée de la culture. Les enfants sont invités à venir lire sous la tente et à entendre les histoires racontées par nos animateurs.

CHOIX DE NOUVEAUTÉS

Auteure : Maria Duenas
Titre : *L'espionne de Tanger*
Collection : Best-sellers
Éditeur : Robert Laffont

Résumé : « Trahie par l'homme qu'elle aimait, Sira, vingt ans, se retrouve seule à Tétouan. Sans argent, sans amis, elle ne doit sa survie qu'à son seul talent : la couture. Comment peut-elle imaginer qu'en montant un atelier de confection elle se prépare à une existence d'aventurière?

Quand la Seconde Guerre mondiale éclate, les riches affluent chez la jeune femme : elle seule sait recréer les derniers modèles de Paris. Bientôt, elle est approchée par les services secrets britanniques. Pour eux, la couturière aux doigts d'or invente un très astucieux système de communication crypté. Sira doit déjouer les pièges très sophistiqués d'ennemis aux manières policées, mais à la férocité bien réelle. »
(Source : Robert Laffont)

Auteure : Alyson Noël
Titre : *L'été où ma vie a changé*
Éditeur : Michel Lafon
Catégorie : Pour adolescentes

Résumé : « 2 histoires dans le même volume.
Rendez-vous manqué : À quinze ans, Dorothy se prépare pour le plus bel été de sa vie : au programme, des journées entières avec ses amis et, pourquoi pas, une histoire d'amour avec le plus beau garçon du lycée! Mais le rêve tourne au cauchemar quand ses parents décident de l'envoyer chez sa tante à Tinos, une île grecque perdue au fin fond des Cyclades. Adieu les plages californiennes, bonjour l'ennui… À moins qu'une rencontre inattendue lui rende le sourire…

Une fille qui fait des vagues : À New-York, Anne n'a pas pu prévoir des vacances de folie. Et pour cause, elle déménage sur la côte Ouest, direction la Californie! Malgré la villa immense et la plage privée, la jeune fille ne se sent pas dans son élément. Et, pour ne rien arranger, elle entre rapidement en compétition avec Ellie, qui lui reproche d'avoir les faveurs de Chris, l'irrésistible surfeur. Le conflit se réglera sur le sable… et sur les vagues! »
(Source : Michel Lafon)

HORAIRE

Jusqu'au 1er septembre 2012 inclusivement :
Du lundi au jeudi, de 12 h à 20 h
Le vendredi, de 10 h à 13 h
Le samedi, de 10 h à 14 h
Le dimanche, c'est fermé

À compter du 2 septembre 2012 :
Du lundi au jeudi, de 14 h à 20 h
Le vendredi, de 10 h à 14 h
Le samedi, de 10 h à 16 h
Le dimanche, de 13 h à 16 h

Notez que la bibliothèque sera fermée les lundis 3 septembre, jour de la fête du Travail, et 8 octobre, jour de l'Action de grâces. Lorsque la bibliothèque est fermée, et pour éviter les frais de retard, la chute à livres demeure disponible pour recevoir vos documents.

CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE

Le club de lecture des Aventuriers du livre a fait un retour très apprécié, avec 125 abonnés de la bibliothèque municipale. Sous le thème « Empiffrez-vous de livres », les jeunes de 7 à 14 ans ont pu apprécier des lectures passionnantes et diversifiées. L'adhésion au club était gratuite, et de nombreux prix ont été tirés parmi les jeunes lecteurs, à leur grand plaisir! Il y a même eu un concours très spécial : un récipient rempli de bonbons était placé au comptoir du prêt tout l'été, et les enfants devaient deviner le nombre exact de bonbons!

BÉBÉLITOUT

Éveil à la lecture pour les 12 à 36 mois!

La bibliothèque est heureuse d'offrir une toute nouvelle activité, en collaboration avec le Carrefour péri-naissance et familial. Il s'agit d'une heure du conte spécialement adaptée pour les tout-petits de 1 à 3 ans. L'animatrice lira des contes de façon animée, puis proposera une activité de bricolage en lien avec les thèmes des histoires racontées. Chaque enfant doit être accompagné d'un parent.

Dates et lieu des activités : Le jeudi 18 octobre 2012, à 10 h : pour les 24 à 36 mois. Thématique : Halloween

À la bibliothèque municipale, au 3003, chemin d'Oka, local 103. Inscription : 450 974-7111 poste 101
Votre enfant doit posséder une carte de citoyen valide. 10 places disponibles par activité. Inscrivez-vous rapidement!

*Une activité pour les 12-24 mois aura lieu en décembre prochain, toutes les informations seront disponibles dans le prochain bulletin municipal.

ORGANISMES ET VIE COMMUNAUTAIRE

CLUB OPTIMISTE DE STE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Les 9 et 10 juin 2012, le club Optimiste Sainte-Marthe-sur-le-Lac a tenu des activités très intéressantes.

POLICIER D'UN JOUR

En collaboration avec la police régionale de Deux-Montagnes, le club Optimiste Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le club Optimiste de Pointe-Calumet et le club Les Lions de Deux-Montagnes ont organisé la journée « Policier d'un jour », durant laquelle les jeunes ont vécu avec beaucoup d'émotion le quotidien des policiers… Cette journée s'est avérée une aventure mémorable pour douze jeunes des écoles primaires de la région! Merci aux organisateurs : Jean Létourneau, Annie Paquette et Liliane Desnoyers ainsi qu'aux membres de la police régionale : Martin Bérubé, Christopher Harding et Dave Byers.

UNE JOURNÉE DE RÊVE!

Le 10 juin dernier, les membres du club Optimiste Sainte-Marthe-sur-le-Lac ont permis à quatre enfants des écoles primaires Horizon-du-Lac et des Lucioles de réaliser un rêve qui leur était très cher. Ainsi, Olivier Cléroux, 8 ans, de l'école des Lucioles, rêvait d'avoir un aquarium et des poissons. Allison Gamache, également de l'école des Lucioles, désirait ardemment un hamster noir et Marie-Mai Dagenais, 9 ans, toujours de la même école, souhaitait adopter un cochon d'Inde. Bastien Quévillon, 7 ans, de l'école Horizon-du-Lac, espérait de tout cœur avoir une perruche à la main jaune. Une journée inoubliable, tant pour les enfants émerveillés que pour les bénévoles du club Optimiste, comblés d'être la source de tant de bonheur!

JOURNÉE FAMILIALE « PÊCHE EN HERBE »

Les jeunes de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et leurs parents ont pu participer à une journée de pêche, le 9 juin dernier. Le beau temps et le plaisir étaient au rendez-vous! Les enfants s'en sont donné à cœur joie. Ce n'était pas la taille des poissons qui importaient, mais plutôt le bonheur de passer une agréable journée en famille. Les bénévoles du club Optimiste ont préparé un dîner de hot-dogs, fort appréciés par les pêcheurs en herbe.

Merci aux responsables de cette activité, Raymond Sullivan et Claude Guérin.

CERCLE DE FERMIÈRES SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Le Cercle de fermières Sainte-Marthe-sur-le-lac reprendra ses activités le 10 septembre prochain. Nos ateliers auront lieu les deux derniers lundis de chaque mois. Nous prévoyons continuer notre artisanat, comme le tricot, le métier à tisser, la couture. Nous aurons un cours de « cotton theory » (technique de courtepointe).

Nous vous souhaitons un bel été à toutes. Et bienvenue aux nouvelles membres!

Pour obtenir plus d'informations, contactez Mme Ginette Lalonde, au 450 491-7592 ou Mme Claire Gagnon, au 450 491-2850.

SACREMENTS D'INITIATION
PAROISSE SAINTE-MARIE-DU-LAC

Vous souhaitez que votre enfant puisse vivre les sacrements d'initiation? Visitez notre site Internet, le www.maparoisse.info, pour obtenir une foule de renseignements relatifs au sacrement du baptême, au pardon, à la première communion (eucharistie) et à la confirmation. Qu'il s'agisse d'une description du sacrement, de la démarche proposée ou encore des modalités d'inscription, vous y trouverez réponse à toutes vos questions.

Nous vous invitons à visiter le site Web dès septembre 2012 pour connaître les dates de la prochaine année pastorale (saison 2012-2013). Pour toute question additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec la personne responsable, selon le dossier, au 450 473-9877.

Baptême :
Suzanne Marion, poste 230 (mardi à jeudi)

Pardon/eucharistie :
Manon Lambert, poste 229 (lundi à vendredi)

Confirmation :
Line Mallette, poste 224 (lundi ou mercredi)

DANSE
EN CŒUR

Danse en cœur a le plaisir de vous faire part des prochaines activités au programme. Participez à nos cours et à nos soirées. Vous aurez ainsi l'occasion de bouger, de danser et de faire connaissance avec notre équipe dynamique, le tout dans une ambiance des plus conviviales.

Portes ouvertes le 5 septembre 2012, au Centre communautaire, au 99, de la Mairie, à Sainte-Marthe-sur-le-lac, de 10 h à 14 h.

Début des cours le mercredi 12 septembre 2012, pour une session de 12 cours. N'oubliez pas que, pour suivre les cours, vous devez vous procurer la carte de citoyen à la bibliothèque ou au Centre communautaire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Nos soirées auront lieu le 22 septembre 2012 et le 27 octobre 2012 et le souper de Noël, le 24 novembre 2012.

Vous n'avez pas besoin de présenter la carte de citoyen pour assister à nos soirées et à notre souper. Les billets pour assister aux soirées sont vendus sur place, alors qu'il faut réserver son billet pour le souper, le nombre de places étant limité.

Tous les cours et soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Francine Turcotte, au 450 623-0786, ou avec Colette Lecompte, au 450 491-5774. Vous pouvez également nous faire parvenir un courriel à danseencoeur@videotron.ca.

PÉTANQUE INTÉRIEURE FLEUR DE L'ÂGE

Vous voulez vous amuser? Le club de pétanque intérieure Fleur de l'âge vous invite, le jeudi après-midi, de 13 h à 16 h. Pour en savoir plus, communiquez avec Colette Richer, au 450 623-7988, ou avec Roger Brunet, au 450 473-2492.

Nous formerons les équipes le 23 août 2012. Nous vous invitons donc à nous contacter avant cette date! Bienvenue à tous et à toutes!

DANSE DE L'AMITIÉ

La prochaine session de cours de danse en ligne commencera par une journée portes ouvertes, le lundi 27 août 2012. Les inscriptions se feront à compter de 9 h. De 10 h à 14 h 15, il y aura une période d'exercice de danse (apportez votre lunch). Il y en aura également une le soir, de 19 h 30 à 21 h.

La nouvelle session de cours de danse en ligne débutera le lundi 10 septembre, de 10 h à 11 h 30 pour débutants, de 12 h 45 à 14 h 15 pour intermédiaires-avancés et le soir, de 19 h 30 à 21 h, pour débutants-intermédiaires, au Centre communautaire, au 99, rue de la Mairie. De plus, une période d'exercice de danse de 30 minutes est offerte gratuitement à chaque cours.

Notez que la carte de citoyen est obligatoire pour participer aux cours. Rappelez-vous également que nos prochaines soirées de danse en ligne et sociale du samedi soir auront lieu les 29 septembre, 27 octobre et 17 novembre 2012.

Le souper de fin de session aura lieu le 1er décembre 2012. Toutes ces soirées sont animées par la professeure Diane Degré et son équipe. La carte de citoyen n'est pas obligatoire pour les soirées du samedi. Renseignements : Jean-Claude, au 450 473-8247, ou Louise, au 450 623-0241.

CLD DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

Séance d'information en démarrage d'entreprise

Cette séance vous permettra de vous renseigner sur les principales étapes du démarrage et du financement d'une entreprise. Elle vous donnera également l'occasion de vous informer des services offerts aux entrepreneurs. Elle fait office de premier rendez-vous pour les entrepreneurs qui pourraient être admissibles à l'un de nos fonds.

PROCHAINES SÉANCES :
les mercredis 12 septembre 2012, de 19 h à 21 h, et 19 septembre 2012, de 13 h 30 à 16 h, au 1, place de la Gare, Salon des Bâtisseurs (no 304), Saint-Eustache.

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet, le www.clddm.com, ou écrivez-nous à info@clddm.com. Téléphone : 450 472-1502, poste 221

À compter du 9 juillet 2012 notre nouvelle adresse sera le :
37, rue Turgeon, 3e étage, Sainte-Thérèse QC J7E 3H2 | 450 433-7873 | www.citl.qc.ca

CIT Laurentides

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

L'activité Cinéma sous les étoiles, qui se déroule les vendredis soirs, au Centre communautaire (99, rue de la Mairie, derrière l'hôtel de ville), tire à sa fin. En effet, il ne reste que trois films à l'affiche : le 10 août : Les petits pieds du bonheur; le 17 août : Le chat potté; le 24 août : Footloose.

Nous vous invitons donc à apporter votre chaise ou votre couverture pour assister à ces dernières projections en plein air de la saison. Notez qu'en cas de pluie, l'activité aura lieu à l'intérieur du Centre communautaire. Bon cinéma!

UNE FÊTE NATIONALE MÉMORABLE!

La Fête nationale 2012 à Sainte-Marthe-sur-le-Lac a connu un succès phénoménal, avec une foule d'au moins 2000 personnes débordantes d'énergie, des spectacles enlevants et un magnifique feu d'artifice.

Les citoyens se sont réunis sur le site de l'école Horizon-du-Lac, où la mairesse et les membres du conseil municipal, assistés de plusieurs bénévoles, ont servi des hot-dogs pendant plus de deux heures. Dès 16 h, une série de spectacles a fait le bonheur d'une foule enthousiaste.

En première partie, le groupe local Shindig nous a fait découvrir son immense talent, suivi du Duo Vanasse, qui a su alimenter la flamme nationaliste avec ses succès on ne peut plus québécois. La Cantinière a ensuite créé une ambiance des plus festives, grâce à son énergie débordante et à son répertoire de musique traditionnelle québécoise.

Le quatuor a ensuite laissé la scène à Dany Bédar et à ses musiciens, qui ont reçu un accueil enthousiaste du public. L'artiste a interprété ses plus grands succès ainsi que des chansons de son nouvel album. Un retour sur scène marquant pour cet artiste dont les paroles, autant que la musique, savent toucher le cœur du public. Quelle performance! C'est sur la toute dernière note du spectacle de Dany qu'un magnifique feu d'artifice a illuminé le ciel.

L'énergie incroyable de la foule a rendu cette Fête mémorable. Un merci particulier aux partenaires et aux nombreux bénévoles; c'est surtout grâce à eux que l'édition 2012 de la Fête nationale a connu un si grand succès.

Fête de la Famille

LE DIMANCHE 12 AOÛT 2012, DE 11 H À 17 H

COUR DE L'ÉCOLE HORIZON-DU-LAC,
3099, CHEMIN D'OKA

ANIMATION ET ACTIVITÉS

Animation ambulante • Mascottes • Pirate et Sirène • Maquillage • Jeux gonflables • Mini pédalos • Bar à bulles • Escalade • Funambulisme • Atelier de gymnastique • Atelier de Cheerleading

SPECTACLES

ARTHUR L'AVENTURIER : de 11 h 30 à 12 h 30
L'ÉCOLE-LOGIQUE : de 13 h à 14 h
WILLIAM DESLAURIERS : de 14 h 30 à 16 h

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

Maïs offert gratuitement, à partir de 11 h 30 jusqu'à épuisement des quantités.

Restauration sur place

La Fête de la famille aura lieu beau temps, mauvais temps!

Ville de **Sainte-Marthe-sur-le-Lac**

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DE LA CULTURE

UN DIMANCHE SOUS LE SIGNE DE LA FÊTE!

Dans le cadre de la Journée de la culture, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac vous propose une programmation diversifiée, qui plaira aux Marthelacquois et aux Marthelacquoises de tous les âges et de tous les goûts.

Les activités, qui se dérouleront au Centre communautaire, le dimanche 30 septembre 2012, sont gratuites.

SALLE 1 : SALON DES EXPOSANTS, DE 10 H À 16 H

Expositions présentées par des peintres, photographes et artisans.
Expositions d'œuvres artistiques des jeunes des écoles de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.
Toiles collectives : enfants et adultes sont invités à peindre une section des toiles
Maquillage artistique pour les enfants.

SALLE 2 : ATELIERS INTERACTIFS *(carte du citoyen obligatoire)*

10 h : Heure du conte activité interactive pour les 3 à 8 ans.
11 h : Classe de hip-hop pour tous les âges et tous les niveaux.
12 h 30 : Match d'improvisation pour les 12 ans et +
14 h 30 : Miss Lili réalisatrice, prise 1 : spectacle-atelier sur le thème du plateau de tournage, pour les 6 à 12 ans.

À L'EXTÉRIEUR :

13 h : Atelier de *land art* pour toute la famille. 20 places maximum, arrivez tôt! Carte du citoyen obligatoire.
10 h à 16 h : Bibliothèque mobile : les enfants pourront lire sous la tente et rédiger quelques-uns des vers de notre poème collectif.

EN SOIRÉE :

19 h : Sainte-Marthe-sur-le-Lac en spectacle. Assistez à ce grand spectacle réunissant des artistes locaux de tous les âges et de toutes les disciplines artistiques.

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC EN SPECTACLE

ARTISTES RECHERCHÉS!

Les citoyens enfants (8 ans et plus), adolescents et adultes sont invités à participer au spectacle artistique qui aura lieu lors de la Journée de la culture, le dimanche 30 septembre 2012, à 19 h, sur la scène du Centre communautaire. Musique, chant, danse, humour : toutes les disciplines artistiques sont acceptées.

Audition : Le mardi 4 septembre 2012 en soirée, au Centre communautaire.
Les douze meilleurs numéros seront sélectionnés pour le spectacle.

Pour vous inscrire : 450 472-7310, poste 148.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

INSCRIPTION AU PATINAGE ARTISTIQUE

Les inscriptions débuteront le 20 août 2012 à 18 h et se poursuivront jusqu'à épuisement des places, ou jusqu'au début de la session, le mardi 4 septembre 2012.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire d'inscription dans le présent bulletin, de libeller un chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac daté du jour de l'inscription, puis de faire parvenir le formulaire et le chèque au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, au 99, rue de la Mairie.

La carte du citoyen valide est obligatoire. Notez que le nombre de places est limité.

COURS	ÂGE	TARIF
Patinage plus – débutant (1 fois/semaine)	3 à 6 ans	130 $
Patinage plus – débutant (2 fois/semaine)	3 à 6 ans	225 $
Patinage Junior *(Préalable : Écussons Patinage plus)*	3 ans et +	195 $

IMPORTANT

Une fois la confirmation de l'inscription de votre enfant par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire reçue, vous devez choisir une plage horaire et remplir la fiche du patineur disponible sur le site web du Club de patinage artistique de Saint-Eustache, au www.cpasteustache.com.

Notez également que tous les patineurs doivent obligatoirement participer à la campagne d'auto-financement du Club de patinage artistique de Saint-Eustache. Les détails suivront.

AU CAMP D'ÉTÉ : L'IMAGINAIRE EST DEVENU RÉALITÉ

Le 26 juin dernier, notre camp d'été commençait ses activités avec plus de 430 jeunes.

Les jeunes campeurs ont eu beaucoup de plaisir à s'amuser au camp cet été, sous le thème *Quand l'imaginaire devient réalité*. Plusieurs personnages célèbres ont fait voyager les enfants à travers différentes époques! Des moniteurs dynamiques, des sorties diversifiées, des déplacements à vélo, des animations stimulantes ainsi que des activités spéciales ont permis à nos enfants de vivre un été mémorable.

Merci à Tortue et à Kiwi, les deux chefs monitrices qui ont organisé les activités du camp.

À l'an prochain!

COMPLEXE AQUATIQUE

Une variété de cours d'apprentissage de la nage sont offerts aux bébés de 12 mois et plus, aux enfants, aux adolescents et aux adultes, de même qu'une formation en sauvetage, des cours de perfectionnement et des activités aquatiques de conditionnement physique.

Consultez la programmation pour connaître les activités et les cours proposés à la session de l'automne 2012.

INSCRIPTION PAR INTERNET

Résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, vous pouvez vous inscrire aux activités aquatiques à compter de 6 h 01, le mardi 21 août, et ce, jusqu'au 24 août 2012. Pour ce faire, rendez-vous au www.ville.saint-eustache.qc.ca, le site Internet de la Ville de Saint-Eustache. Vous devez avoir votre carte du citoyen en main et avoir déjà consulté la programmation des cours.

Le personnel du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire se fera un plaisir de vous aider à compléter les étapes du processus d'inscription et de répondre à vos questions, si vous avez besoin d'assistance.

INSCRIPTION EN PERSONNE

Les personnes qui ne s'inscriront pas par Internet pourront le faire en personne dès le jeudi 23 août 2012, à 8 h 30, au Service du sport et du plein air de la Ville de Saint-Eustache (Complexe aquatique Saint-Eustache, 230, boulevard Arthur-Sauvé, 450 974-5111).

Pour connaître les heures des bains libres : 450 974-5121 ou www.ville.saint-eustache.qc.ca.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS AUTOMNALES 2012

INSCRIPTION DU 20 AOÛT JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE 2012 INCLUSIVEMENT

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire propose un programme d'activités attrayantes et divertissantes destinées aux Marthelacquoises et aux Marthelacquois de tous les âges. Cet automne, bougez et profitez de nos activités sportives et culturelles. Bonne saison!

INSCRIPTION DES RÉSIDENTS

La carte du citoyen valide est obligatoire pour tous au moment de l'inscription. La carte est gratuite pour les résidents de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Le remplacement d'une carte coûte 5 $. Vous pouvez vous procurer la carte du citoyen à la réception du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ou à la bibliothèque municipale.

EN PERSONNE

Au Centre communautaire : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h, du 20 août au 7 septembre. De plus, le Centre communautaire sera ouvert le samedi 25 août, de 9 h à 12 h et le mercredi 29 août, de 18 h 30 à 20 h 30.

PAR LA POSTE

Dès la réception de votre *Vision sur le Lac*, suivez les étapes suivantes :

1. Remplissez le formulaire d'inscription de l'automne 2012 à la page 25 de ce bulletin municipal. Utilisez un seul formulaire pour les membres d'une même famille résidant à la même adresse. Les photocopies sont acceptées.
2. Pour tous les participants, la carte du citoyen valide au moment de l'inscription est requise.
3. Libellez le chèque, daté au plus tard du 7 septembre 2012, à l'ordre de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.
4. Postez le formulaire et le chèque le plus tôt possible :

Inscriptions automne 2012
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Les tarifs indiqués incluent les taxes pour les 15 ans et plus. Les frais exigés en surplus (matériel ou frais d'affiliation) sont payables lors du premier cours au responsable de l'activité. L'ordre de priorité sera établi en fonction de la date d'inscription si celle-ci se fait en personne. Les inscriptions sont traitées sur la base du premier arrivé, premier servi. Un reçu d'inscription sera posté. ***Toutes les activités feront relâche le lundi 8 octobre 2012.*** Nous communiquerons avec les participants seulement en cas de problème.

INSCRIPTIONS TARDIVES

À compter du 8 septembre 2012, des frais de 15 $ par activité s'ajoutent au tarif indiqué, conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur.

INSCRIPTION DES NON-RÉSIDENTS

La carte de non-résident valide est obligatoire au moment de l'inscription. Les non-résidents doivent se procurer la carte de non-résident au coût annuel de 25 $ par personne. De plus, des frais de 15 $ par activité s'ajoutent au tarif indiqué, conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur. Le remplacement d'une carte de non-résident coûte 5 $. On peut se procurer la carte de non-résident à la réception du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ou à la bibliothèque municipale, selon les heures d'ouverture.

TARIFICATION FAMILIALE

Lors de l'inscription de plusieurs membres d'une même famille résidant à la même adresse aux activités offertes par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, une tarification à rabais s'applique pour tous les citoyens.

Famille		Famille de 3 enfants et plus	
1re activité	Tarif indiqué selon l'activité au coût le plus élevé	1er enfant (moins de 15 ans)	Tarif indiqué selon l'activité au coût le plus élevé et activités supplémentaires moins 15 $
2e activité	Tarif indiqué moins 15 $ sur la ou les activités	2e enfant (moins de 15 ans)	Tarif indiqué moins 15 $ sur la ou les activités
		3e enfant (moins de 15 ans)	Gratuité sur la ou les activités
		Adulte (15 ans et plus)	Tarif indiqué moins 15 $ sur la ou les activités

ANNULATION D'ACTIVITÉS PAR LA VILLE

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Les personnes inscrites seront avisées, et les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

ANNULATION ET TRANSFERT D'ACTIVITÉS

Toute demande d'annulation ou de transfert d'activités doit être acheminée par écrit et sera traitée conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur.

LIEUX DES COURS ET ACTIVITÉS

Centre communautaire, 99, rue de la Mairie
École des Lucioles (gymnase), 320, rue de Sève
École Horizon-du-Lac (gymnase), 3099, chemin d'Oka
École secondaire Liberté-Jeunesse (gymnase), 2919, boulevard des Promenades
Pavillon Jeunesse Optimiste, 3014, chemin d'Oka

RENSEIGNEMENTS

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
450 472-7310, poste 145 ou 146
www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

PETITE ENFANCE

Activités offertes par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

ATELIERS PRÉSCOLAIRES
LES PETITS GÉNIES

Chalet du Parc municipal

Programme adapté aux enfants de 3 et 4 ans pour leur ouvrir une fenêtre sur le monde de la maternelle. Ateliers structurés et présentés par une animatrice spécialisée. Développement du langage et de la sociabilité; développement de la motricité globale et fine; exercices de prélecture, préécriture et précalcul; initiation à l'anglais, à la musique, au théâtre et au bricolage.

Matériel requis : un tablier, 8 crayons-feutres, 1 tube de colle, 1 album de coupures ou « scrapbook ».

Durée : 12 semaines
Début : 18 septembre Fin : 6 décembre

Âge	Jours	Heures	Coût
3 et 4 ans	Mardi OU jeudi	9 h à 12 h	125 $
3 et 4 ans	Mardi ET jeudi	9 h à 12 h	240 $

ATELIERS PRÉSCOLAIRES
LES PETITES ÉTINCELLES

Chalet du Parc municipal

Programme adapté aux enfants de 4 et 5 ans pour faciliter leur entrée à la maternelle. Ateliers structurés et présentés par une animatrice spécialisée. Choix de participer à une, deux ou trois journées d'ateliers par semaine. Évaluation et remise d'un diplôme aux enfants âgés de 5 ans. Exercices de prélecture, préécriture et précalcul; initiation à la musique, au théâtre et à l'anglais; bricolage et jeux; sorties éducatives.

Matériel requis : un tablier, 8 crayons-feutres, 1 tube de colle, 1 album de coupures ou « scrapbook ».

Durée : 12 semaines
Début : 17 septembre Fin : 10 décembre
Lundi, mercredi ou vendredi

Âge	Jours	Heures	Coût
4 et 5 ans	1 journée	9 h à 12 h	125 $
4 et 5 ans	2 journées	9 h à 12 h	240 $
4 et 5 ans	3 journées	9 h à 12 h	340 $

DANSE CRÉATIVE

Centre communautaire

Faisant appel à l'imagination, la danse créative se déroule à travers des histoires et des comptines permettant à l'enfant de développer sa coordination et de connaître les différents rythmes musicaux.

Durée : 12 semaines
Début : 22 septembre Fin : 8 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
3 et 4 ans	Samedi	9 h à 10 h	50 $
3 et 4 ans	Samedi	10 h à 11 h	50 $
5 et 6 ans	Samedi	11 h à 12 h	50 $
3 et 4 ans	Samedi	14 h à 15 h	50 $
5 et 6 ans	Samedi	15 h à 16 h	50 $

PARENT-ENFANT

Activités offertes par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

LE SON DES GAMINS

Centre communautaire

À travers le jeu, parents et enfants mettent en pratique des stratégies de stimulation globale de la communication et du langage. Ateliers animés par une technicienne du langage. Halte-garderie disponible pour les frères et sœurs. Collation offerte aux enfants. Cette activité est réalisée en collaboration avec le Comité d'action local Deux-Montagnes – Sud-de-Mirabel.

Durée : 8 semaines
Début : 24 septembre Fin : 12 novembre

Âge	Jour	Heures	Coût
3 à 5 ans	Lundi	9 h 15 à 10 h 45	Gratuit

MINIBASKETBALL

Gymnase de l'école Horizon-du-Lac

Cette activité permet d'apprendre les techniques et les règles du basketball, de développer un esprit d'équipe, la persévérance et d'améliorer sa condition physique, et ce, avec un professeur qualifié.

Durée : 12 semaines
Début : 23 septembre Fin : 9 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
4 et 5 ans	Dimanche	10 h à 11 h	30 $
4 et 5 ans	Dimanche	11 h à 12 h	30 $

MINI-GYM

Centre communautaire

Activités de psychomotricité qui permettent à l'enfant de développer ses capacités motrices et sa confiance, tout en s'amusant à travers des parcours et des jeux basés sur les techniques d'initiation à la gymnastique. Activité offerte par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, en collaboration avec le club Excel Gym.

Note : un seul parent accompagnateur par enfant inscrit
Durée : 10 semaines
Début : 30 septembre Fin : 2 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
2 à 4 ans	Dimanche	9 h à 9 h 45	75 $
2 à 4 ans	Dimanche	10 h à 10 h 45	75 $
2 à 4 ans	Dimanche	11 h à 11 h 45	75 $

MINIJUDO

Gymnase de l'école des Lucioles

Activités de psychomotricité qui permettent à l'enfant de développer ses capacités motrices de base et sa confiance, tout en s'amusant à travers des jeux d'adresse et d'observation avec l'aide de son parent. Des frais d'affiliation pour chaque enfant, variables selon l'âge, sont payables à l'entraîneur lors du premier cours.

Durée : 12 semaines
Début : 23 septembre Fin : 9 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
3 à 5 ans	Dimanche	9 h à 9 h 45	55 $

ZUMBA MAMAN-BÉBÉ

Pavillon Jeunesse Optimiste

Augmentez votre niveau d'énergie tout en sculptant votre corps, avec cette danse sur des fonds de rythmes latins et internationaux. Le bébé peut être au sol ou dans un porte-bébé.

Durée : 12 semaines
Début : 19 septembre Fin : 5 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
Adulte	Mercredi	13 h à 14 h	70 $

JEUNESSE

Activités offertes par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

BALLET JAZZ

Centre communautaire

Ce cours consiste en l'apprentissage du vocabulaire gestuel de base de la danse (position en parallèle, *step touch*, chassé, etc.) sur différents styles de musique, allant du rock'n roll à des rythmes plus calmes.

Durée : 12 semaines
Début : 22 septembre Fin : 8 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
6 et 7 ans	Samedi	13 h à 14 h	50 $

BASKETBALL

Gymnase de l'école Horizon-du-Lac

Ce cours permet d'apprendre les techniques et les règles de jeu du basketball, de développer un esprit d'équipe, la persévérance et d'améliorer sa condition physique, et ce, avec un professeur qualifié.

Durée : 12 semaines
Début : 23 septembre Fin : 9 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
6 à 12 ans	Dimanche	12 h à 13 h	30 $

GARDIENS AVERTIS

Centre communautaire

Ce cours de la Croix-Rouge canadienne présente les notions de base en matière de soins de l'enfant et les mesures de sécurité en gardiennage. Attestation remise à chaque participant.

Durée : Une journée (8 heures)
Début : 17 novembre

Âge	Jours	Heures	Coût
11 à 14 ans	Samedi	8 h 30 à 16 h 30	50 $

HIP-HOP

Centre communautaire

Une combinaison de plusieurs styles de danses « trippantes »! Ce large éventail de styles de danse permet aux jeunes de s'épanouir sans barrière, puisqu'ils seront initiés à différentes techniques tout aussi enrichissantes les unes que les autres. Chorégraphies uniques. Spectacle à la fin de la session.

Durée : 12 semaines
Début : 20 septembre Fin : 6 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
8 à 10 ans	Jeudi	17 h à 18 h	65 $
11 à 15 ans	Jeudi	18 h à 19 h	65 $

NOUVEAU

DESSIN

Centre communautaire

Dans le cadre de ce cours, les jeunes apprendront à utiliser des marqueurs de couleurs afin de réaliser de magnifiques dessins. Chaque enfant aura son propre portfolio contenant les exercices et dessins. Exposition à la fin de la session.

Matériel requis : 1 tablette à dessin, payable au professeur lors du premier cours.

Durée : 12 semaines
Début : 23 septembre Fin : 16 décembre
Congé le 30 septembre

Âge	Jour	Heures	Coût
6 à 11 ans	Dimanche	10 h à 12 h	100 $
12 à 15 ans	Dimanche	12 h 30 à 14 h 30	100 $

JUDO

Gymnase de l'école des Lucioles

Discipline qui permet de développer la ténacité, la persévérance, la confiance en soi, des techniques de concentration et le contrôle de ses émotions. Niveau débutant pour tous. **Des frais d'affiliation pour chaque enfant, variables selon l'âge, sont payables à l'entraîneur lors du premier cours.**

Durée : 12 semaines
Début : 23 septembre Fin : 9 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
6 à 9 ans	Dimanche	9 h 45 à 10 h 45	65 $
10 à 14 ans	Dimanche	10 h 45 à 11 h 45	65 $

SOCCER

Gymnase de l'école Horizon-du-Lac

Ce cours consiste à apprendre les techniques et règles du soccer, à développer un esprit d'équipe, la persévérance et à améliorer sa condition physique, et ce, avec un professeur qualifié.

Durée : 12 semaines
Début : 22 septembre Fin : 8 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
5 et 6 ans	Samedi	10 h à 11 h	50 $
7 et 8 ans	Samedi	11 h à 12 h	50 $
7 et 8 ans	Samedi	12 h 30 à 13 h 30	50 $
9 et 10 ans	Samedi	13 h 30 à 14 h 30	50 $
11 à 14 ans	Samedi	15 h à 16 h	50 $

TENNIS

Gymnase de l'école secondaire Liberté-Jeunesse

Ce cours porte sur les techniques et règles du tennis. Il permet de développer un esprit d'équipe, la persévérance et d'améliorer sa condition physique, et ce, avec un professeur qualifié.

Matériel requis : raquette de tennis

Durée : 10 semaines
Début : 24 septembre Fin : 3 décembre

Âge	Niveau	Jour	Heures	Coût
8 à 14 ans	Débutant	Lundi	19 h à 20 h	90 $
8 à 14 ans	Avancé	Mardi	19 h à 20 h	90 $

ADULTES

Activités offertes par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

BADMINTON LIBRE

Lundi, mardi, mercredi : Gymnase de l'école Horizon-du-Lac
Jeudi : Gymnase de l'école secondaire Liberté-Jeunesse

Activité récréative pour s'amuser, améliorer sa condition physique et profiter d'une dynamique de groupe stimulante.

Matériel requis : raquette de badminton et volants

Durée : 12 semaines
Début : 17 septembre Fin : semaine du 10 décembre

Âge	Jours	Heures	Coût
16 ans et +	Lundi	20 h à 22 h	50 $
16 ans et +	Mardi	19 h à 21 h	50 $
16 ans et +	Mercredi	19 h à 21 h	50 $
16 ans et +	Jeudi	19 h 30 à 21 h 30	50 $

CONNAISSANCE DU VIN

Centre communautaire

Ces trois séminaires vous permettront d'acquérir des connaissances sur la sommellerie, sur la provenance des vins et sur les accords mets-vins.

Matériel requis : 6 verres de dégustation

Sénimaire 1 : Introduction
Durée : 3 semaines
Début : 13 septembre Fin : 27 septembre

Âge	Jours	Heures	Coût
18 ans et +	Jeudi	19 h à 21 h	60 $

Sénimaire 2 : Les vins d'Italie (prérequis Séminaire 1)
Durée : 3 semaines
Début : 4 octobre Fin : 8 octobre

Âge	Jours	Heures	Coût
18 ans et +	Jeudi	19 h à 21 h	60 $

Sénimaire 3 : Les vins du sud de la France (prérequis Séminaire 1)
Durée : 3 semaines
Début : 15 novembre Fin : 29 novembre

Âge	Jours	Heures	Coût
18 ans et +	Jeudi	19 h à 21 h	60 $

BALADI

Centre communautaire

Initiation à la danse orientale. La pratique du baladi assouplit et raffermit le corps en douceur en améliorant aussi la souplesse et l'équilibre. Technique et chorégraphies.

Durée : 10 semaines
Début : 20 septembre Fin : 22 novembre

Âge	Niveau	Jour	Heures	Coût
16 ans et +	Débutant	Jeudi	20 h à 21 h	90 $

CLUB DE MARCHE

Départ du Centre communautaire

Vous êtes amateur de cette activité et vous aimeriez la pratiquer en groupe? Vous possédez votre carte du citoyen? N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant.

Durée : 12 semaines
Début : 20 septembre Fin : 6 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
18 ans et +	Jeudi	19 h à 20 h	10 $

NOUVEAU

MAQUILLAGE

Centre communautaire

Ce cours vous permettra d'apprendre les techniques de base pour vous maquiller, à utiliser des produits adaptés à votre type de peau et à choisir les bonnes couleurs.

Marériel requis : Apportez votre trousse de maquillage. Lors du premier cours, la professeure vous indiquera s'il vous manque certains items

Durée : 8 semaines
Début : 19 septembre Fin : 14 novembre
Congé le 31 octobre

Âge	Jours	Heures	Coût
16 ans et +	Mercredi	19 h 30 à 21 h	70 $

CONCEPTION DE PLANS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Centre communautaire

Initiation à la conception de plans d'aménagement paysager : détermination des besoins et sélection des végétaux en vue d'embellir une propriété. Niveau débutant.

Matériel requis : une liste du matériel nécessaire sera fournie au premier cours (prévoir environ 15 $ d'achat de matériel)

Durée : 10 semaines Niveau débutant
Début : 18 septembre Fin : 20 novembre

Âge	Jour	Heures	Coût
15 ans et +	Mardi	19 h à 21 h	90 $

DANSE EXERCICE

Centre communautaire

Mise en forme à travers la danse, en passant par le jazz, la salsa et même le disco. Un excellent exercice pour tonifier le corps.

Durée : 12 semaines
Début : 13 septembre Fin : 6 décembre

Âge	Jours	Heures	Coût
16 ans et +	Mardi	19 h 30 à 21 h	70 $

ESPAGNOL

Centre communautaire

Apprentissage du vocabulaire de base, expressions pratiques et exercices simples de grammaire.

Durée : 10 semaines
Début : 17 septembre Fin : 19 novembre

Âge	Niveau	Jour	Heures	Coût
16 ans et +	Débutant	Mardi	19 h 30 à 21 h 30	125 $

JEUX DE SOCIÉTÉ LIBRES

Centre communautaire

Venez jouer au bridge, aux échecs et à tout autre jeu de société pour le plaisir de rencontrer des gens et s'amuser.

Matériel requis : Apportez vos jeux.

Durée : 12 semaines
Début : 19 septembre Fin : 5 décembre

Âge	Jours	Heures	Coût
18 ans et +	Mercredi	12 h 30 à 16 h 30	Gratuit

PEINTURE À L'HUILE

Pavillon Jeunesse Optimiste

Activité portant sur la technique des grands maîtres de la transparence, qui donne une richesse aux couleurs.

Matériel requis : selon ce que vous avez (le professeur vous renseignera au premier cours)

Durée : 12 semaines
Début : 20 septembre Fin : 6 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
16 ans et +	Jeudi	13 h 30 à 15 h 30	65 $
16 ans et +	Mercredi	19 h à 21 h	65 $

PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Pavillon Jeunesse Optimiste

Apprentissage des règles de base, des techniques et prises de vue.

Matériel requis : appareil photo numérique

Durée : 10 semaines
Début : 18 septembre Fin : 20 novembre

Âge	Jour	Heures	Coût
16 ans et +	Mardi	19 h à 21 h	110 $

ADULTES

Activités offertes par la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

PILATES

Centre communautaire

La méthode Pilates se compose de séries de mouvements progressifs doux, qui permettent d'allonger et de renforcer les muscles. Elle vise l'amélioration de la posture et de la tonicité tout en procurant une détente en profondeur.

Matériel requis : vêtements confortables

Durée : 12 semaines
Début : 21 septembre Fin : 7 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
18 ans et +	Vendredi	9 h 30 à 10 h 30	75 $
18 ans et +	Vendredi	10 h 30 à 11 h 30	75 $

POWER YOGA

Centre communautaire

Formule dynamique, rythmée, intense et énergisante. Exercices pour renforcer la musculation, améliorer la concentration, la souplesse, l'endurance et la résistance. Apprentissage des postures de base, de l'enracinement, de la respiration et de l'alignement du corps.

Durée : 12 semaines
Début : 19 septembre Fin : 12 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
18 ans et +	Mercredi	18 h à 19 h	90 $

TENNIS

Gymnase de l'école secondaire Liberté-Jeunesse

Ce cours porte sur les techniques et règles du tennis. Il permet de développer un esprit d'équipe, la persévérance et d'améliorer sa condition physique, et ce, avec un professeur qualifié.

Durée : 10 semaines
Début : 25 septembre Fin : 4 décembre

Âge	Niveau	Jours	Heures	Coût
15 ans et +	Débutant	Mardi	20 h à 21 h	90 $
15 ans et +	Intermédiaire	Lundi	20 h à 21 h	90 $

VOLLEYBALL LIBRE MIXTE

Gymnase de l'école Horizon-du-Lac les jeudis
Gymnase de l'école Liberté-Jeunesse les vendredis

Activité récréative pour s'amuser, améliorer sa condition physique et profiter d'une dynamique de groupe stimulante.

Durée : 12 semaines
Début : 20 septembre Fin : Semaine du 6 décembre

Âge	Jours	Heures	Coût
16 ans et +	Jeudi	19 h à 21 h	50 $
16 ans et +	Vendredi	19 h à 21 h	50 $

YOGA HATHA

Centre communautaire

Le yoga permet d'harmoniser le corps, la respiration et l'équilibre mental, d'assouplir et de fortifier le corps et l'esprit, en plus de contribuer à gérer le stress et l'énergie et d'améliorer la qualité de vie.

Durée : 12 semaines
Début : 17 septembre Fin : 10 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
18 ans et +	Lundi	18 h à 19 h	90 $

ZUMBA

Centre communautaire les jeudis
Gymnase de l'école Horizon-du-Lac les lundis

La Zumba marie la danse et le conditionnement physique, sur des rythmes et des chorégraphies inspirés des danses latines.

Durée : 12 semaines
Début : 17 septembre Fin : 10 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
16 ans et +	Lundi	18 h 45 à 19 h 45	70 $
16 ans et +	Jeudi	19 h à 20 h	70 $
16 ans et +	Jeudi	20 h à 21 h	70 $

ZUMBA TONIQUE

Pavillon Jeunesse Optimiste

Ce cours combine les mouvements énergiques et rythmés du zumba à des exercices de musculation. Il s'agit du cours idéal pour sculpter vos muscles et développer votre force.

Durée : 12 semaines
Début : 19 septembre Fin : 5 décembre

Âge	Jour	Heures	Coût
Adultes	Mercredi	14 h à 15 h	70 $

FORMULAIRE INSCRIPTION, SESSION AUTOMNE 2012

(Membres d'une même famille à la même adresse, si nécessaire, faire des photocopies)

Coordonnées du participant 1

Prénom :	Carte du citoyen : Exp. :
Nom :	Date de naissance: (année/mois/jour)
Adresse (numéro civique, rue et ville) :	
	Code postal :
Téléphone résidence : Bureau:	Cellulaire :

Nom de l'activité	Coût	Réservé à l'administration
1.	$	
2.	$	

Participant 2

Prénom :	Carte du citoyen : Exp. :
Nom :	Date de naissance: (année/mois/jour)

Nom de l'activité	Coût	Réservé à l'administration
1.	$	
2.	$	

Participant 3

Prénom :	Carte du citoyen : Exp. :
Nom :	Date de naissance: (année/mois/jour)

Nom de l'activité	Coût	Réservé à l'administration
1.	$	
2.	$	

Participant 4

Prénom :	Carte du citoyen : Exp. :
Nom :	Date de naissance: (année/mois/jour)

Nom de l'activité	Coût	Réservé à l'administration
1.	$	
2.	$	

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

TYPE DE PAIEMENT	DATE DU PAIEMENT OU DU CHÈQUE	MONTANT	NUMÉRO DU REÇU

PAIEMENT

Voir les renseignements généraux (p.17)

Pour les résidents seulement	
Inscrire le coût total des activités pour toute la famille	$
Gratuité : Soustraire la ou les activité(s) à partir du 3e enfant	$
Soustraire 15 $ par activité, à partir de la 2e activité au tarif le plus élevé	$
Inscription à compter du 8 septembre 2012 : ajouter 15 $ par activité.	$
Total :	$

Pour les non-résidents	
Inscrire le coût total des activités pour toute la famille	$
Ajouter 15 $ par activité	$
Inscription à compter du 8 septembre 2012 : ajouter 15 $ par activité.	$
Total :	$

J'ai pris connaissance des modalités de paiement et je m'engage à m'y conformer.

Parent payeur : _____
(en lettres moulées)

Signature : _____ Date : _____

Carte du citoyen : _____ Exp. : _____

J'autorise la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac à utiliser des photographies sur lesquelles un ou des participants inscrits sur ce formulaire pourrait apparaître, à des fins publicitaires. Le matériel publicitaire demeurera la propriété de la Ville.

☐ oui ☐ non

Signature : _____ Date : _____

SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE **L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

COLLECTE DES RDD ET DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS PERSONNELS

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac invite ses citoyennes et ses citoyens à venir porter, gratuitement, leurs résidus domestiques dangereux (RDD), à l'occasion d'une collecte qui aura lieu le 13 octobre prochain au garage municipal, de 8 h à 16 h.

Ainsi, l'entreprise CRI Environnement recueillera les bonbonnes de propane vides, les contenants de peinture, les pesticides, les produits d'entretien de piscine, les huiles usées, la peinture, les piles, les batteries, les ampoules et autres résidus dont on ne peut disposer par les autres collectes ou par les réseaux d'égouts. Il est important de noter que les produits de nature agricole, commerciale et industrielle, de même que les pneus, les médicaments et les pièces d'ordinateurs, ne seront pas acceptés.

Par ailleurs, les citoyennes et les citoyens pourront profiter, lors de la collecte des RDD, d'un service gratuit de déchiquetage de documents personnels, comme les relevés bancaires, les relevés de cartes de crédit, les déclarations de revenus, les factures, ainsi que les cartes d'identité plastifiées. Il n'est pas nécessaire de retirer les trombones et les agrafes des documents destinés au déchiquetage. L'entreprise chargée de cette opération, Shred-it – Montreal, tient à rassurer les personnes qui souhaitent faire déchiqueter des documents personnels : elle met en place des pratiques rigoureuses pour assurer la confidentialité. Ainsi, une fois déchiquetés, il sera impossible de reconstituer ou de recoller ces documents.

Une preuve de résidence sera exigée aux Marthelacquoises et aux Marthelacquois qui se présenteront au garage municipal le 13 octobre. La mairesse, Me Sonia Paulus, et les membres du conseil municipal invitent la population à participer en grand nombre à la collecte des RDD, un geste qu'elle estime essentiel pour protéger l'environnement et la qualité de vie.

Pour toute information supplémentaire, téléphonez au 450 623-5798, poste 111.

DÉPÔT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac peuvent se débarrasser de leurs déchets de construction et de rénovation en allant les porter au garage municipal situé au 2960, boulevard des Promenades, en semaine, ou exceptionnellement, le samedi 18 août prochain.

Des frais sont exigés selon la quantité; ces frais sont sujets à changement. Une preuve de résidence est exigée sur place. Veuillez noter que le bardeau d'asphalte, le béton, l'asphalte et les amas de terre sont refusés. Ce service n'est pas offert aux entrepreneurs et les remorques commerciales ne sont pas acceptées.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

- Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h;
- Le vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30;
- Le samedi 18 août 2012 (après cette date, le garage ne sera plus ouvert pour les dépôts le samedi).

BACS ENDOMMAGÉS

Votre bac roulant de recyclage est endommagé? Que vous soyez propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble, avisez sans tarder le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire de la Ville, au 450 623-5798, poste 111. Votre bac sera remplacé par un autre, flambant neuf, dans les meilleurs délais.

SERVICE DE L'URBANISME

VOUS PRÉVOYEZ INSTALLER UNE PISCINE ?

Le Québec détient le triste record du plus grand nombre de noyades en piscine résidentielle au pays. Trop souvent, les victimes sont des enfants en bas âge. Chaque mort tragique qui aurait pu être évitée nous interpelle collectivement et interpelle également la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

En 2010, le gouvernement du Québec a adopté un règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Le principal objet du règlement concerne le contrôle de l'accès, non seulement à partir des terrains voisins, mais également à partir de votre résidence. Ce règlement vise tous les types de piscine creusée, hors terre ou démontable.

L'installation d'une piscine requiert l'obtention d'un permis auprès du Service de l'urbanisme. Toute piscine doit respecter les normes suivantes :

- Elle doit être installée ou construite à une distance de 1,5 mètre (4 pi 11 po) de la ligne de propriété et à 1 mètre (3 pi 3 po) de tout bâtiment. Sauf pour un terrain formant un coin de rue, l'implantation en marge latérale – adjacente à la rue – est fixée à un minimum de 2,15 mètres (7 pi).

- La distance minimale entre une plateforme de piscine et une limite de terrain est fixée à 2 mètres (6 pi 6 po). Sauf pourun terrain formant un coin de rue, cette distance est fixée à un minimum de 4,5 mètres (14 pi 8 po) lorsqu'elle est adjacente à une rue latérale.

- Toute piscine creusée ou hors terre dont la paroi extérieure est inférieure à 1,22 mètre (4 pi) doit être entourée d'une clôture d'une hauteur minimale de 1,22 mètre (4 pi) et devra être localisée à une distance minimale de 1,22 mètre (4 pieds) de la piscine. De plus, un mur d'un bâtiment formant une partie d'une enceinte ne doit pas être pourvu d'ouvertures (porte ou fenêtre), afin d'éviter l'accès direct à la piscine.Toute clôture donnant accès à la piscine doit être munie d'un loquet de fermeture automatique.

Pour obtenir un permis, vous devez vous présenter au Service de l'urbanisme avec les documents suivants : un certificat de localisation, un plan du projet ainsi qu'avec une description détaillée des travaux. Pour information : 450 472-7310, poste 216, ou par courriel à urbanisme@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

FEU VERT AU CARREFOUR GIRATOIRE À SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le carrefour giratoire qui unira le chemin d'Oka (route 344) et l'autoroute 640 à Saint-Joseph-du-Lac a été ouvert en partie en juin dernier. Bien qu'il y ait des mouvements à l'intérieur de l'anneau, les aménagements aux approches du carrefour seront complétés d'ici la fin de septembre, ce qui pourrait entraîner des ralentissements de la circulation dans le secteur.

Ce projet, qui représente un investissement de 5 M$, répond avant tout à une problématique de sécurité. En effet, en raison de la mauvaise perception des feux de circulation à la jonction du chemin d'Oka et de l'autoroute 640, des automobilistes pouvaient entrer à l'envers dans celle-ci.

Le concept du carrefour giratoire corrigera ce problème et éliminera les accidents de type angle droit, tout en diminuant la vitesse à l'approche de l'intersection.

COUPE D'ARBRES

Il est interdit de couper un arbre qui se trouve sur votre terrain sans d'abord vous procurer un certificat d'autorisation (au coût de 10 $) auprès du Service de l'urbanisme. Le règlement relatif à la protection et à la plantation d'arbres prévoit des dispositions pénales pour ceux qui abattent un arbre sans certificat d'autorisation. Vous pourriez être passible d'une amende minimale de 500 $, qui pourrait atteindre jusqu'à 5 000 $. Il va sans dire qu'il est interdit, en tout temps, d'abattre un arbre qui se trouve sur un terrain qui appartient à la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

FEU EN PLEIN AIR ET FEU DE CUISSON

Il est interdit en tout temps de faire un feu en plein air. Cependant, il est permis de faire cuire des aliments dans un foyer extérieur construit à cet effet et muni d'une grille, d'une cheminée et d'un pare-étincelles. La construction ne doit pas excéder 1,80 m (6 pi) de hauteur.

Le foyer doit être alimenté avec du bois et non des feuilles d'arbres ou autres résidus verts qui produisent beaucoup de fumée et causent des nuisances.

FAUCHAGE DE MAUVAISES HERBES

Il est interdit de laisser pousser des herbes ou du gazon à une hauteur dépassant 20 cm (8 po). La présence d'herbe à puce, d'herbe à poux ou de tout autre type de mauvaises herbes, autant sur le terrain que sur l'emprise de la rue, est également interdite.

ARROSAGE

En période estivale, l'arrosage des pelouses est autorisé les mardis et vendredis, entre 21 h et 23 h, pour une durée maximale de 60 minutes. Si vous avez une nouvelle pelouse, l'arrosage est autorisé pour 15 jours consécutifs, pendant 120 minutes, entre 20 h et minuit. Vous devez obtenir (sans frais) un permis émis par le Service de l'urbanisme. Nous vous rappelons qu'il est important de consommer l'eau de manière responsable durant l'été. Surveillez l'affichage aux entrées du territoire, le panneau d'affichage électronique et le site Internet pour connaître les restrictions d'arrosage en période de sécheresse.

SERVICE INCENDIE

C'EST LE TEMPS DE PENSER AU RAMONAGE

En conformité avec le règlement de prévention incendie sur le ramonage des cheminées, vous êtes dans l'obligation de faire ramoner votre cheminée si celle-ci est raccordée à un appareil producteur de chaleur alimenté par un combustible solide ou liquide, et ce, une fois par année. Cette responsabilité incombe au propriétaire, au locataire ou à l'occupant.

Le ramoneur mandaté sur notre territoire cette année est Le Meilleur Ramoneur inc. Les prix offerts sont valides dès maintenant, et ce, jusqu'au 1er octobre prochain. Le ramoneur a commencé le porte à porte afin de vous offrir ses services et, en votre absence, il laissera un prospectus. Vous n'aurez donc qu'à le rappeler si vous désirez vous prévaloir de ses services.

COORDONNÉES :

Le Meilleur Ramoneur inc.
870, rue Serge
Laval (Québec) H7R 4Y3

450 962-8186 ou 877 962-8186

COÛT :

- 23 $ pour le ramonage (tuyau) d'une maison résidentielle, d'un édifice public,
- d'une église;
- à partir de 75 $ pour un ramonage complet;
- à partir de 75 $ pour le ramonage complet d'une maison difficile d'accès.

Notez que les prix indiqués incluent les taxes.

N.B. : le prix du ramonage hors saison est de 45,50 $ pour le service de base.

Si, toutefois, vous désirez vous prévaloir des services d'une autre entreprise, nous vous demandons de bien vouloir nous apporter une copie de votre facture ou, si vous faites le ramonage de votre cheminée vous-même, nous vous demandons de venir signer le formulaire disponible à cet effet au Service de sécurité incendie.

Service de sécurité incendie intermunicipal
Deux-Montagnes–Sainte-Marthe-sur-le-LAC

SÉCURITÉ PUBLIQUE

CAMPAGNE DE PRÉVENTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE!

À l'occasion de la rentrée scolaire, le Service de police régionale de Deux-Montagnes met en marche son plan d'action visant la sécurité en zone scolaire. Sous forme d'un programme global, ce plan d'action a pour objectif de rappeler aux conducteurs les règles de conduite dans ces zones. Une approche personnalisée pour chacune des écoles permettra de sensibiliser les conducteurs au sujet de l'importance de circuler en toute sécurité, et ce, tant pour leurs propres enfants que pour tous ceux qui empruntent le chemin de l'école.

Pour ce faire, à l'entrée de chacune des zones scolaires, des panneaux sont installés, indiquant la zone où la vitesse permise est de 30 km/h. Ce programme couvre donc deux volets : prévention et répression. Plusieurs agents seront postés chaque jour, à proximité des écoles, et ce, durant les heures d'entrée et de sortie des jeunes. Il va de soi que les policiers appliqueront la loi et émettront des contreventions coûteuses à tous les contrevenants.

Les parents qui reconduisent leurs enfants à l'école en voiture augmentent de façon importante le trafic automobile dans nos zones scolaires. Le Service de police désire donc souligner à ces parents qu'ils doivent obligatoirement respecter la signalisation « zone débarcadère », et ce, dans le but d'assurer le dégagement des voies face aux écoles.

Policiers, parents et directions des écoles, travaillons ensemble en tant que partenaires…
Nous assurons ainsi des accès sûrs aux écoles, et protégerons le sentiment de sécurité de tous!

Christopher Harding
Agent sociocommunautaire
Relationniste médias

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 472-7310**
Service des communications et relations avec les citoyens :	**poste 109**
Cabinet de la mairesse :	**poste 144**
Direction générale :	**poste 144**
Service du greffe :	**poste 211**
Service de l'urbanisme :	**postes 120,122, 212 et 216**
Service des taxes :	**poste 100**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 974-7111**

WWW.VILLE.SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC.QC.CA

CENTRE COMMUNAUTAIRE

99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 472-7310**
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :	**postes 145,146 et 148**
Chalet du parc municipal :	**450 623-8858**

GARAGE MUNICIPAL SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 623-5798**
POLICE RÉGIONALE	**450 473-4686**
SERVICE DES INCENDIES	**450 473-2730**
URGENCES	**911**

PROCHAINE PARUTION : OCTOBRE 2012

Pour soumettre un texte, communiquez avec Mme Diane Lajoie, responsable des communications, à l'adresse d.lajoie@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, avant le **17 août 2012**.

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

Responsable du bulletin
Me Sonia Paulus, mairesse

Rédaction des textes et coordination
Diane Lajoie

Conception, montage et design graphique
Bassley inc.

Impression
Imprimerie des Pins

Distribution
Société canadienne des postes

Tirage
6 450 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) JON 1PO

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac